

CONSEIL MUNICIPAL DE MERVENT
REUNION DU JEUDI 20 MARS 2025 à 20h30
PROCES-VERBAL

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt mars, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de MERVENT, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances en la mairie de MERVENT, sous la présidence de Monsieur BOBINEAU Joël, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 14 mars 2025.

Présents : BOBINEAU Joël, PASCAULT-BRICAUD Evelyne, SABOURAUD Damien, SPENNATO Fabienne, BONNEAU Stéphane, AUGUIN Denise, VASSEAUD Céline, COLAS René-Louis, QUELEN Joël, ALLETRU Sonia, LARGETEAU René-Pierre.

Absents excusés : NAULET Jean-Pierre et ROMANO Guillaume

Absente : ROYER Stéphanie

Secrétaire de séance : ALLETRU Sonia

Rappel de l'ordre du jour de la séance :

1 - Approbation du PV de la réunion de conseil municipal du 21 février 2025

2 - Suivi des travaux et projet en cours

3 - Compte-rendu des différentes réunions

4 - Devis

5 - Transformation juridique de Géo Vendée

6 - L'agrivoltaïsme

7 - Délibérations et questions diverses

1 - Approbation du PV de la réunion de conseil municipal du 21 février 2025 :

➤ Le Procès-verbal de la séance du 21 février 2025 est soumis à l'approbation du Conseil Municipal. Aucune remarque n'étant formulée, le procès-verbal de la séance du 21 février 2025 est approuvé tel qu'il a été rédigé.

2 - Suivi des travaux et projet en cours :

Salle des fêtes de la mairie

➤ Une réunion s'est tenue en mairie en présence de Monsieur le Maire, Madame Evelyne PASCAULT-BRICAUD, Madame Fabienne SPENNATO ainsi que M. POCHON, architecte et l'entreprise Jubien, pour choisir les menuiseries extérieures, la couleur ainsi que le sens d'ouverture.

Le coloris choisi est le gris.

Le rapport du diagnostic amiante et plomb révèle l'absence de plomb, cependant, de l'amiante a été détectée :

- à l'étage, sous la fenêtre. Cette partie ne sera pas touchée, elle sera recouverte de placo.
- dans le mastic des carreaux des portes et fenêtres de la salle des fêtes de la mairie.

Lors de la démolition de la salle, elles seront emmenées pour traitement, ce qui engendrera une plus-value. Malgré cette présence d'amiante, le début du chantier ne devrait pas prendre de retard. Les prévisions sont que l'installation se fasse fin du mois de mars et que le commencement des travaux se fasse début avril.

Cabinet médical

➤ Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que malgré la relance auprès de Groupama, il n'y a pas eu d'avancement depuis la dernière réunion ; affaire à suivre.

Restaurant

➤ Monsieur Stéphane BONNEAU demande à Monsieur le Maire s'il a averti M. POCHON du dysfonctionnement de chauffage rencontré au restaurant et du coût de réparation que la commune a été imputé. Monsieur le Maire confirme et fait part que l'architecte doit faire un courrier à l'entreprise Chauffeo.

Remparts

➤ Les travaux étant presque terminés, la réception de chantier devait se faire lundi 23 mars, cependant la mini-pelle étant en panne, l'entreprise Batisèvre n'a pu terminer de nettoyer le bas du rempart. Monsieur le Maire prendra contact avec l'entreprise.

Le frêne, en bord de rempart, a été retiré par l'entreprise Charrier S. Il a profité de son intervention pour élaguer les 2 châtaigniers du city-park.

Aire de jeu à l'école

➤ Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que la commune a pris contact avec le percepteur concernant le règlement de la structure jeux auprès de l'entreprise PCV Collectivités. Il a conseillé que la facture et le règlement soient faits au nom et par la Municipalité. Les mécénats récoltés ainsi que le financement apporté par le CPE seront versés sous forme de dons à la commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

↳ Accepte que la facture et le règlement de la structure jeux soient faits au nom et par la Municipalité

↳ Autorise Monsieur le Maire à signer le devis.

3 - Compte-rendu des différentes réunions :

Commission voirie

➤ La commission voirie s'est réunie le 04 mars et est allée sur le terrain faire le point sur le nettoyage des fossés, voirie à remettre en état...

- Une trentaine d'arbres sont morts sur la parcelle de terrain communal au Chêne Tord, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de les mettre en vente,

- Du nettoyage sera à prévoir au lotissement Les Bourronnières,

- A la sortie du bourg, au niveau du calvaire en remontant au Chemin du Chêne Tord, la route comporte plusieurs nids-de-poule. Etant une route très passante, Monsieur Damien SABOURAUD propose de faire chiffrer la pose d'un tricouche,

- A la Guilbaudière, un administré a requis un nettoyage de fossé,

- A la Haute Clavelière, une habitante a demandé de nettoyer le fossé ainsi que sa sortie afin qu'elle puisse poser un busage,

- A l'Ourdraire, un curage de fossé devra être réalisé. Il faudra retrouver le busage et installer un piège à eau,
- Le chemin communal de la Renaudière sera refait sur toute sa longueur,
- Le Chemin de Chantoizeau, du stop à l'entrée du Château de la Citardière, devra être remis en état,
- L'allée définie pour être l'accès handicapé au city-park sera bitumée,
- Pour que l'habitante ne soit pas à nouveau inondée en cas de fortes pluies, rue de la Vallée, une entreprise sera consultée afin de doubler le busage.

Commission environnement

➤ Monsieur Stéphane BONNEAU explique que le bas des remparts sera à nettoyer car il projette d'ouvrir le chemin pour les touristes durant la saison estivale. Sur ce passage, des explications historiques y seraient mentionnées.

Concernant le city-park, des plantations d'arbustes ont été réalisées. Un devis a été demandé à PCV Collectivités pour installer d'autres structures.

Concernant le Village du Moulin, des arbres fruitiers ont été plantés, la haie en bordure de route composée de ronces et d'épines a été arrachée. Un espace reste non exploité, Monsieur Stéphane BONNEAU souhaiterait l'aménager pour en faire un jardin solidaire.

Concernant le bas des Remparts, il faudra réinstaller des clôtures en bois. Monsieur Stéphane BONNEAU propose de faire un enclos, comportant un SAS d'entrée avec un portillon d'accès à ressort, pour que les personnes puissent s'approcher des chèvres. Plusieurs points sont à revoir, notamment la sécurité ; affaire à suivre.

Les employés communaux ont ré-enduit, pour sécurisation, le mur des remparts du belvédère du bas et en ont profité pour faire du nettoyage (couper l'arbre mort, retirer les ronces et les lierres qui montaient sur les remparts ...).

Réunion signalétique

➤ Une réunion signalétique est prévue le mardi 1^{er} avril en mairie pour la présentation des panneaux et pour effectuer les derniers réajustements avant la mise en production. Monsieur Damien SABOURAUD explique qu'il a eu plusieurs échanges avec l'entreprise Pic Bois et qu'une plus-value sera imputée car à certains endroits, un grand nombre de lames seront installées sur un même panneau ce qui oblige à utiliser des poteaux plus hauts, donc plus onéreux. 250 lames étaient prévues initialement, seulement 241 seront mises en place. L'entreprise lui envoie semaine prochaine tous les visuels.

Monsieur Damien SABOURAUD informe qu'il faudra qu'un élu soit obligatoirement présent avec l'entreprise, lors de la pose des panneaux.

Conseil d'école

➤ Madame Evelyne PASCAULT-BRICAUD fait part du compte-rendu du conseil d'école qui s'est tenu le 10 mars 2025.

Actuellement, l'école compte 56 élèves. A partir de la rentrée 2025/2026, ils seront entre 49 et 54 enfants. Une diminution d'effectif est donc constatée.

Le Conseil Municipal se questionne pour les prochaines rentrées scolaires, si une classe venait à fermer classe pour n'en rester que deux, faudrait-il envisager de faire un RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal). Monsieur le Maire informe qu'à ce sujet, il a reçu un courrier de la commune de Bourneau qui propose d'envisager un RPI. Le Conseil Municipal n'est pas contre cependant beaucoup de questions de logistique se posent. Monsieur le Maire va se rapprocher de la commune de Bourneau ; il va falloir commencer à travailler sur le sujet.

Réunion tourisme

- Monsieur le Maire s'est rendu à une réunion tourisme, il en fait un récapitulatif :
- Il a été présenté les futurs tracés de randonnées des communes de Pissotte, Saint-Michel-Le-Cloucq et Fontenay-Le-Comte.
 - Une boucle de 36.50 km est envisagée entre les communes de Mervent, Bourneau, Foussais-Payré et Vouvant.
 - Le sujet de l'augmentation de 10% de la taxe de séjour a été abordé.
 - L'Office de Tourisme a obtenu un chiffre d'affaires de 220 000.00 €, pour la vente de billets d'entrée et d'objets touristiques.
 - Ils organisent dans la salle Jean-Louis Ripaud de Mervent, le vendredi 04 avril, « Troc'ta doc » qui est dédié à l'échange de documentations touristiques entre les acteurs locaux du secteur.
 - La question du changement de l'aire de camping-car de Mervent a également été évoquée. Concernant les meublés de tourisme, des pénalités sont en pourparlers si toutefois ils ne sont pas déclarés.

4 - Devis :

Aménagements supplémentaires au city-park

➤ Monsieur Stéphane BONNEAU présente le devis de PCV Collectivités pour l'achat de 3 aménagements supplémentaires au city-park : un portique de 2 balançoires, un toboggan et une tyrolienne. Le montant total du devis s'élève à 21 872.40 € TTC. Le Conseil Municipal choisit d'acquérir la balançoire et le toboggan cependant il ne conservera pas l'option tyrolienne car son utilisation engendre beaucoup de nuisances sonores. Monsieur Stéphane BONNEAU va revoir le devis de la balançoire pour connaître les différents agrès adaptables au portique.

TPE

➤ Monsieur le Maire confirme que le devis signé a été envoyé à Solutions.com ; en attente du matériel.

Bornage à « La Maissonnette »

➤ Monsieur le Maire explique que le devis des frais d'honoraires du géomètre concernant le bornage des terrains à « La Maissonnette » s'élève à 1 353.06 € TTC. Il a demandé à Monsieur Damien VERONNEAU de faire un effort sur le montant du devis, qui a été accepté pour un montant de 1 000.00 € TTC ; en attente de réception de celui-ci.

5 - Transformation juridique de Géo Vendée :

➤ Lors d'une précédente réunion de conseil, le sujet de la transformation juridique de Géo Vendée avait déjà été abordé. Le Conseil Municipal avait décidé de ne pas donner suite. Après consultation des autres communes, Monsieur le Maire propose de revenir sur sa décision et de finalement y adhérer. Le montant de la cotisation annuelle est de 100.00 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

↳ De donner pouvoir à Monsieur Joël BOBINEAU, Maire, titulaire, et Madame Evelyne PASCAULT-BRICAUD, suppléante, aux fins de représenter la mairie de Mervent lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire de l'Association Géo Vendée appelée à se réunir sur la question de la transformation en vue de voter favorablement la transformation de l'Association Géo Vendée en GIP,

↳ De donner pouvoir à Monsieur le Maire aux fins de signer la convention constitutive du GIP,

↳ De désigner en tant que représentant de la commune de Mervent, Monsieur Joël BOBINEAU, maire, titulaire, et Madame Evelyne PASCAULT-BRICAUD, première adjointe, suppléante, aux fins de siéger et voter à l'Assemblée Générale du GIP et, s'il est désigné au sein d'un collège administrateur, aux fins de siéger et voter au Conseil d'administration du GIP.

6 – L'agrivoltaïsme :

➤ Monsieur le Maire fait lecture du courrier du Conseil Départemental de la Vendée concernant l'agrivoltaïsme qui nous a été transmis par la Communauté de Communes du Pays de Fontenay-Vendée. Il souhaite connaître la position de la commune de ce mode de production d'énergie.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

↳ S'oppose à l'installation de projets agrivoltaïques en Vendée.

7 – Délibérations et questions diverses :

Pôle de la forêt

➤ Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le courrier ainsi que le tableau de répartition d'achats de matériels pour les 4 communes. Ces documents ont été joint au dossier de demande du fonds de concours. Monsieur ARNAUDEAU Jean-Marie est allé le porter à la Communauté de Communes du Pays de Fontenay-Vendée. Il sera étudié en bureau communautaire fin avril/début mai.

Projet d'agrandissement du zoo

➤ Monsieur le Maire fait lecture du courrier de Monsieur Michel BIRÉ, Vice-Président en charge de la « Mobilité », concernant l'extension du zoo. Il récapitule la conversation téléphonique entretenue entre Monsieur le Maire et Monsieur Eric BECET.

Reprise du restaurant

➤ Monsieur le Maire informe que plusieurs dossiers d'appels à candidatures pour le restaurant ont été demandés mais aucun dossier complet n'a été reçu pour le moment. Il a rencontré la semaine dernière un couple et recevra une personne lundi matin ; affaire à suivre.

Gendarmerie

➤ Un courrier de la Communauté de Brigades de Maillezais a été envoyé pour information concernant la sécurité routière, les interventions, la délinquance, la prévention et la présence de la gendarmerie sur la commune de Mervent entre septembre 2024 et février 2025. Monsieur le Maire fait la présentation des chiffres.

Course cycliste « Les 6 heures de Mervent »

➤ Une rencontre entre Monsieur François MATHIEU, organisateur de la course cycliste « les 6 heures de Mervent » et Madame Annie RAGON, organisatrice des courses pédestres « Le Bol d'Air » s'est tenue afin qu'ils trouvent un terrain d'entente sur les similitudes de parcours.

Invitation à un apéritif dinatoire

➤ Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de l'invitation envoyée par Monsieur Benoit SARRAUTE, Chef de la 3^e section de la 2^{ème} compagnie du 3^{ème} Régiment du service Militaire volontaire. Il tient à remercier le Conseil Municipal pour sa collaboration et souhaite également inviter les adjoints et Monsieur le Maire à un apéritif dinatoire jeudi 03 mars à 12h00.

Projet de laverie

➤ Une personne a rencontré Monsieur le Maire pour lui présenter son projet d'installation de laverie. Il a juste besoin d'un local disponible et visible. Le Conseil Municipal est favorable à cette proposition. Monsieur Stéphane BONNEAU propose le bâtiment où se situent les toilettes publiques ; un réaménagement sera certainement à prévoir. Il va prendre contact avec lui.

Jeu « Circino, le Chasseur de Trésors »

➤ Monsieur le Maire informe que la commune de Mervent a été retenue pour représenter la Vendée, avec 35 autres communes dans un jeu de société pour enfants « Circino – le Chasseur de Trésors – Destination Vendée ». Il fait lecture de la convention de partenariat.

Ateliers MUNZ FLOOR

➤ Madame Isabelle FOYARD souhaite organiser des ateliers MUNZ FLOOR, activité innovante et bénéfique pour le corps et l'esprit, et demande si la commune aurait une salle à lui mettre à disposition pour proposer ses cours de manière ponctuelle ou régulière. Monsieur le Maire souhaite la rencontrer afin qu'elle lui expose son projet.

Soutien à la fibromyalgie

➤ Monsieur le Maire fait lecture du courrier de la mairie de Montreuil qui demande de soutenir la reconnaissance de la fibromyalgie en éclairant les mairies et les bâtiments publics en bleu, le 12 mai prochain.

Commission finances

➤ La commission finances se réunira le lundi 07 avril à 10h00 afin de travailler sur le budget 2025.

Sycodem

➤ Le Sycodem propose aux services municipaux de retirer gratuitement des broyats de végétaux pour une utilisation sur les espaces verts. Le Conseil Municipal émet un avis favorable pour s'en procurer.

Stage en communication

➤ Une personne a demandé à faire un stage en communication du 12 mai au 04 juillet 2025. Étant une petite mairie, la commune n'aurait pas suffisamment de travail à lui proposer durant sa période de stage. Le Conseil Municipal ne donnera pas suite.

Association Sans Frontières

➤ L'Association Sans Frontières a loué la salle Jean-Louis Ripaud le samedi 15 mars pour organiser un loto. Un dysfonctionnement du chauffage a été constaté, Monsieur le Maire est intervenu cependant le problème est revenu. L'association demande un geste sur le tarif de la salle car apparemment quelques personnes sont parties car elles avaient froid.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ↳ Décide de retirer le forfait chauffage de 100.00 € de son contrat de location
- ↳ Accepte de lui faire un geste à hauteur de 100.00 € sur le prix de la salle. Le tarif de la location de salle initialement à 640.00 € sera facturé 440.00 €.

Auberge de la Forêt

- Monsieur le Maire a rencontré 2 futurs acquéreurs concernant la reprise de l'Auberge de la Forêt.

La séance est levée à 00h00

Prochaine réunion de conseil : 11 avril 2025

La secrétaire de séance,
Madame ALLETRU Sonia

Le Maire,
M. Joël BOBINEAU